



**ACIS** ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

# Projet Institutionnel

Institut Saint-Joseph  
Comines



# Table des matières

Introduction.....	2
L'Institut Saint Joseph, une institution de l'ACIS.....	3
La dynamique de la vie sociale de l'Institut Saint Joseph.....	4
Le projet d'accompagnement personnalisé.....	6
Le projet de soin personnalisé et anticipé.....	7
L'institution, sa philosophie de l'humanité.....	8
Le plan d'action annuel.....	9
Le personnel de l'institution.....	10
Le projet de vie spécifique à l'unité adaptée.....	14
Ouverture sur l'extérieur.....	16
La participation des résidents.....	17
Les familles.....	17
Conclusion.....	18

## Introduction

Le projet institutionnel définit l'identité de l'Institut Saint Joseph. Ses 2 enjeux majeurs concernent le résident et les membres du personnel.

A travers le projet institutionnel, notre désir est que chaque résident puisse se projeter dans son nouveau cadre de vie et y trouver sa place.

L'entrée en institution est une étape de vie importante. La connaissance de la philosophie et du milieu dans lequel on va vivre permet de construire des projets et ainsi d'améliorer sa qualité de vie.

En ce qui concerne le personnel, le projet institutionnel est un guide permettant d'harmoniser les pratiques des différents collaborateurs. Nous travaillons tous avec le même objectif, celui de répondre aux besoins et aux souhaits du résident afin d'assurer son bien-être et de maintenir son autonomie dans un cadre de vie collectif.

Notre volonté est de promouvoir un hébergement et un accompagnement de qualité. L'adhésion de chacun, résidents, familles et membres du personnel à ce projet institutionnel est nécessaire au bon déroulement de la vie quotidienne au sein de l'institution. Le comité de direction, composé de la directrice, la responsable des soins et de l'animation, la responsable administrative et le responsable cuisine, veille à garantir l'application du projet institutionnel.

L'Institut Saint Joseph est une institution de l'ACIS. L'ACIS asbl ou Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé a pour mission de proposer au plus grand nombre des services médico-sociaux de qualité dans le respect des valeurs affirmées dans la charte. L'ACIS veut rester fidèle à son approche qui met la personne au centre de ses actions.

- ❖ **Les valeurs de l'ACIS asbl** : L'Acis se donne comme source de réflexion et d'action, le respect de la personne humaine dans sa vie, dans ses projets, dans sa souffrance. Elle vise l'accessibilité à des services de qualité, la reconnaissance de toute dimension spirituelle, la primauté de la personne et de sa dignité.
- ❖ **La charte ACIS asbl** : La vision de l'ACIS s'enracine à travers le respect de la personne humaine, la solidarité et le progrès social. La charte définit les principes et les moyens à mettre en œuvre pour les respecter. La charte complète est disponible sur le site de l'ACIS : [www.acis-asbl.be](http://www.acis-asbl.be)
- ❖ **La page Facebook** : Pour communiquer de manière optimale, une page facebook « Institut Saint-Joseph de Comines » existe. Sur celle-ci apparaissent des publications et photos de diverses activités et explications de certains de nos projets.

Notre souhait est que le résident vive épanoui dans un lieu de vie, un lieu d'envies, où sont dispensés des soins médicaux et paramédicaux adaptés à chacun.

Nous invitons chaque résident à agrémenter sa chambre avec des objets personnels (cadres, vases, photos, meubles personnels ...). L'objectif est de se sentir bien chez soi, à la maison.

Par ailleurs, les lieux de vie, situés aux différents niveaux, visent à garantir une ambiance chaleureuse et conviviale.

A chaque étage, les salles de séjour sont des espaces centraux, lieux d'échanges et de rencontres où les résidents se réunissent autour d'activités afin de passer du bon temps.

Au Rez-de-chaussée, le restaurant, composé d'un self service accueille des résidents le midi. Nous adaptons le rythme des journées au rythme de chacun dans la limite d'une cohabitation collective. Le matin, les résidents se lèvent à des heures différentes en fonction de leur sommeil. Le buffet petit déjeuner est accessible entre 8 et 10 heures pour les résidents des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages. Libre à chacun de déjeuner avant ou après la toilette en fonction de ses habitudes de vie.

Après le petit déjeuner, les salles de séjour restent des lieux de vie accessibles afin d'y réaliser des activités, d'y partager des moments en commun. L'objectif est de viser l'autonomie, acquise grâce aux actions menées en communauté au choix des résidents. Les capacités de chacun sont valorisées, dans les activités de la vie quotidienne et dans les divertissements. Ces espaces de vie offrent également une présence permanente et un accompagnement adapté aux personnes en situation de dépendance. Chaque lundi matin, les résidents accompagnés du personnel sortent au marché sur la place de Comines. Le vendredi matin,, les résidents qui le souhaitent,, se rendent avec l'équipe chez « Mou-Morel », café emblématique de Comines afin de savourer un bon apéritif.

Pour assurer la convivialité et respecter le projet de vie, les repas sont pris sauf raison médicale dans les différents restaurant. Le repas du midi au restaurant du rez est présenté sous forme de self-service. Cette présentation permet aux résidents de composer leur menu (2 variétés de légumes, 2 variétés de féculents et le choix du dessert) et d'être en lien direct avec l'équipe de cuisine. Pour une raison de confort et de paisibilité, les résidents les plus dépendants prennent le repas dans les salles à manger des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages afin d'offrir un espace plus adapté à leur accompagnement.

Les repas sont adaptés en fonction de l'état de santé du résident. Des textures modifiées sont réalisées en cas de nécessité, en collaborant avec la diététicienne et la logopède. Une alimentation

« finger-food » est proposée aux résidents nécessitant ce type de repas. Il s'agit de bouchées gourmandes qui sont à consommer avec les doigts. Ces plats permettent aux résidents de maintenir leur autonomie et d'améliorer leur état nutritionnel.

Après le repas de midi, la sieste est proposée et organisée en fonction des besoins et demandes du résident. Le café est proposé en chambre. Après la sieste, un goûter est servi aux résidents le nécessitant dans les salles à manger des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages ou en chambre, en fonction de leur choix. Les animations de l'après-midi se déroulent dès 14h dans le restaurant du rez-de-chaussée et au 3<sup>ème</sup> étage. Des sorties sont régulièrement organisées avec le véhicule de l'institution permettant des visites de musées, visites de villes, balades en nature, sorties lottos, séances de cinéma, sorties à la mer...

La cafétéria est tenue par des bénévoles et est accessible aux résidents et leur famille chaque mardi et jeudi en après-midi.

Le soir, le souper est servi en chambre ou en salle de vie à partir de 17h45. Les résidents nécessitant une aide personnalisée prennent leur repas du soir en salle à manger avec l'aide de l'équipe soignante. Pour permettre la paisibilité du repas, le résident accueillant sa famille à ce moment-là est invité à prendre son repas en chambre.

Pour le souper, chaque résident a le choix des garnitures chaque jour et deux fois par semaine un repas chaud lui est proposé.

Comme pour le lever, le coucher est adapté au souhait du résident. Nous veillons à respecter au mieux ses habitudes de sommeil. De nuit, la continuité des soins est assurée par une infirmière et une aide-soignante.

Le projet d'accompagnement personnalisé du résident permet d'offrir un accompagnement le plus individualisé possible en fonction des besoins et des attentes des personnes accueillies. Le Projet d'Accompagnement Personnalisé est un outil de coordination visant à répondre aux besoins et attentes de la personne accueillie tout au long de son séjour au sein de sa nouvelle maison.

Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers que le professionnel s'emploie à intégrer dans le Projet d'Accompagnement Personnalisé. Le Projet d'Accompagnement Personnalisé est une co-construction dynamique entre la personne (et/ou son représentant légal) et les professionnels. Il représente la meilleure réponse que peuvent apporter les professionnels face au risque d'une approche standardisée qui s'opposerait à l'objectif de personnalisation. La démarche de co-construction est un facteur-clé pour la réussite de l'élaboration du projet d'accompagnement. Les résidents participent à leur propre projet dans une dynamique de parcours de vie. Le pap permet aux équipes de mieux connaître le résident et au résident de se sentir écouté et entendu dans ses choix. L'élaboration du PAP se compose de plusieurs étapes, c'est un processus récurrent : Premier contact et premier recueil, analyse du recueil des données en réunion pluridisciplinaire, construction du Projet d'Accompagnement Personnalisé, mise en œuvre, évaluation et adaptation du plan d'action.



**« Comment souhaite-t-on être soigné au moment où on ne pourra plus en décider soi-même ? »**

Le projet de soins personnalisé et anticipé est une occasion de pouvoir s'exprimer sur les volontés entourant la fin de la vie. Cela permet d'évoquer les pensées et souhaits concernant sa vie ainsi que son parcours de soins futurs.

C'est un processus qui permet à la personne en lien avec ses proches, le médecin et les soignants de réfléchir aux choix qu'il souhaite concernant son accompagnement au cas où il n'est plus en mesure de l'exprimer.

La fin de vie fait partie de la vie de chacun. En parler n'est pas chose aisée. Se projeter dans le futur est complexe pour tout le monde, encore plus lorsque ce futur est celui de sa finitude. Cependant, permettre à chacun de s'exprimer sur ce qui semble raisonnable quand la mort s'approche est un droit. La liberté restant à chacun de s'exprimer sur le sujet ou non.

Le but de ce projet est de placer le résident au centre des décisions qui le concerne, afin de découvrir l'image que le résident se fait de son accompagnement de vie et plus particulièrement de fin de vie.



L'Institut Saint Joseph a pour mission de proposer un nouveau domicile, un lieu de vie chaleureux, ouvert sur l'extérieur, où le résident vivra le mieux possible. Pour optimiser cet accompagnement, nos équipes appliquent la méthode de soin propre à Gineste-Marescotti en travaillant «L'humanité». Notre optique n'est pas de « prendre en charge » mais « d'accompagner » et « de prendre soin » le résident après avoir évalué ses capacités.

La « Philosophie de soin de l'Humanitude » est basée sur des concepts de Bienveillance et de Règles de l'Art dans le Soins. La philosophie de notre maison se base sur 5 principes d'accompagnement des résidents :

- Pas de soins de force mais pas d'abandon de soins ;
- Eviter la grabatisation en vivant debout le plus longtemps possible et en limitant fortement les contentions ;
- Respect de l'intimité et de la singularité ; garantir le respect de la vie affective, relationnelle et sexuelle ;
- Ouverture sur l'extérieur ; participation du résident, des familles, de l'intergénérationnel, présence de bénévoles, cafétéria, sorties organisées,...
- Un lieu de vie, un lieu d'envie avec l'établissement du projet d'accompagnement personnalisé ;

Dans la pratique, cette méthode se traduit notamment par:

- L'instauration d'un climat de respect. Pour se faire, le vouvoiement des résidents est de rigueur, on frappe à la porte de la chambre pour s'annoncer...
- Limiter dès que possible les contentions : les évaluer en équipe pluridisciplinaire afin de ne pas porter atteinte à la liberté du résident et de favoriser son autonomie.
- Des soins dispensés de manière adaptée et respectueuse afin de limiter les comportements d'agitation, d'améliorer son bien-être et respecter son rythme de vie.
- L'utilisation de techniques de communication basées sur le regard, la parole et le toucher.
- La stimulation à la station debout et à l'exercice physique dans la limite des capacités de chaque personne dans l'optique du maintien de l'autonomie.
- La recherche de projets à construire avec le résident pour qu'il puisse s'épanouir dans son nouveau lieu de vie.
- L'adaptation aux capacités des résidents et à l'évolution de leurs pathologies.

La démarche de soin basée sur la philosophie de l'Humanitude vise à maintenir l'autonomie et à

préservé l'état de santé du résident. Les compétences de nos équipes, leurs formations complémentaires ainsi que du matériel performant contribuent à un accompagnement efficace du résident.

## Le plan d'action

### **Plan d'Action annuel 2023-2024**

Au sein de notre maison de repos, les projets d'accompagnements personnalisés des résidents sont réalisés. Ceux-ci sont présentés et réévalués lors de nos réunions pluridisciplinaires. Cet accompagnement permet aux équipes de mieux connaître le résident et cela permet également au résident de se sentir soutenu et compris par l'ensemble de l'équipe.

Notre objectif de 2023-2024 est de réaliser l'entièreté des projets d'accompagnement personnalisés des résidents. Un travail de toutes nos équipes coordonné par les infirmières en chef, la référente qualité et les référentes en démence permettra les actions d'individualisation des projets de vie des résidents.

### **Plan d'Action annuel 2024**

Afin de promouvoir le comme chez soi, nous réaliserons un projet d'aménagement du rez de chaussée en co-construction entre les équipes et les résidents : l'aménagement du couloir du rez, en faire un lieu de vie et de rencontres chaleureux, faire des chambres un vrai chez soi et de la salle de bains commune un cocon de bien être.

Le personnel est la dynamique du projet de vie institutionnel dont la personne âgée en est le centre. L'ensemble de l'équipe est engagé dans le projet institutionnel. Ce projet est réalisable grâce à la motivation, au suivi et au soutien sans relâche des équipes.

**Le Comité de direction (Codir)**, est composé de la responsable des soins, la responsable administrative, le responsable cuisine et la directrice qui le préside. Grâce aux compétences différenciées de ses membres, il travaille sur l'organisation de l'institution en termes opérationnels et sur des sujets stratégiques. Le but du Codir étant de faire progresser l'institution, les sujets abordés sont tous de l'ordre du qualitatif. Les sujets de la gestion quotidienne nécessitant une décision hiérarchique y tiennent une place importante.

**La direction** assure la gestion journalière de l'institution, elle l'anime et porte la réflexion qualitative dans le cadre de son projet institutionnel et de son budget.

**La responsable des soins et de l'animation** contribue au développement d'une offre de qualité de soins. Elle développe en collaboration avec les infis cheffes des objectifs de qualité des soins pour les étages. Elle collabore à la mise en place des procédures et des instructions de travail afin de mesurer et promouvoir la qualité et la continuité du projet institutionnel, suit l'effectif du personnel et anticipe les changements dans l'occupation du personnel afin de faire coïncider l'offre de soins avec la demande. Elle coordonne les projets pour améliorer la qualité d'accueil des résidents.

**Le Staff** est composé des responsables (responsable des soins et de l'animation, responsable administratif, responsable cuisine, responsable nettoyage, responsable technique), des infirmières chef, de la référente qualité et de la diététicienne. Ils se réunissent tous les mois afin de faire le point ensemble sur la vie et l'organisation de la maison et sur les sujets d'actualité.

**Le service social** se compose de deux assistantes sociales. Celles-ci accueillent les nouveaux résidents ainsi que leur famille. Elles sont essentielles pour présenter le nouveau lieu de vie. Elles présentent le projet institutionnel, récoltent les données de l'histoire de vie et élaborent le dossier administratif du résident. Les assistantes sociales se tiennent à disposition pour tout conseil, tout renseignement et aide durant le séjour. Leurs démarches sont variées : réalisation du dossier d'entrée, gestion de visite, demande de remboursement mutuelle, diverses démarches avec la commune, gérer la téléphonie de l'institution, ... Une écoute attentive et la volonté d'aider au maximum les résidents sont les motivations principales de leur travail. Elles sont disponibles pour toute demande de renseignement et reçoivent de préférence sur rendez-vous.

**La référente qualité** aide à la réalisation des projets d'accompagnement personnalisés. Elle se

charge de vérifier la qualité des services rendus aux résidents ainsi que leur suivi. Son rôle premier est d'octroyer une écoute particulière à chaque résident qui le désire. Elle rédige la revue bimensuelle de l'institution « Saint Joseph, à l'unisson » et la distribue aux résidents. La revue présente entre autre, toutes les activités qui se dérouleront dans les mois à venir. La référente qualité est présente à chaque réunion d'équipe et en rédige le compte rendu. Elle réalise également les enquêtes de satisfaction et les tient à jour. La référente qualité est présente au conseil des résidents qui a lieu tous les 3 mois pour en assurer le suivi.

**L'équipe d'animation, les éducatrices** proposent différentes activités à l'ensemble des résidents : activités faites en extérieur, sorties, ateliers en interne,... Les activités proposées sont choisies en fonction des objectifs thérapeutiques ; activités créatives, gymnastique douce, relaxation, jeux de société, atelier esthétique, atelier cuisine, dégustation, célébration religieuse, et bien d'autres encore...

**Les infirmières** permettent d'assurer l'accompagnement des résidents en se référant à la philosophie de soins de l'institution. Cela implique une reconnaissance des capacités des résidents ainsi que d'envisager la vieillesse comme une étape de la vie. Elles collaborent au diagnostic et à la prise en charge médicale dans le but commun de prodiguer des soins de qualité à l'ensemble des résidents.

Elles collaborent en équipe pluridisciplinaire chaque semaine et ont un rôle de soutien et d'informations auprès des résidents et leurs familles.

**Les infirmières en chef** ont un rôle de supervision et d'encadrement de l'équipe soignante. Elles gèrent le quotidien de leur service. Elles sont responsables de l'organisation, de la continuité des soins ainsi que de la qualité de l'accompagnement des résidents.. Elles mènent les réunions pluridisciplinaires chaque semaine afin d'amener la situation personnelle de chaque résident et l'état de santé de celui-ci.

**Les aides soignantes** prodiguent des soins globaux aux résidents afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé ainsi que leur bien-être. Le but étant de maintenir le plus possible leur autonomie. Elles participent au soutien psychosocial des résidents et de leur famille en créant un climat optimal pour les résidents. Elles travaillent en collaboration avec les infirmières à qui elles signalent tout changement de l'état de santé des résidents qu'ils accompagnent.

Dans l'optique du maintien de l'autonomie, **les kinésithérapeutes** accompagnent les résidents de manière individuelle ou en groupe. Ils réalisent l'évaluation des capacités des résidents. Le maintien de la station debout est un objectif travaillé quotidiennement grâce aux marches dans les déplacements utiles. D'autres actions sont réalisées en salle de kinésithérapie ou directement au

chevet du résident. Du matériel est mis à disposition : des pédaliers, des vélos, des « walkers », une table de verticalisation, des modules dans le jardin, un accès direct au jardin, etc. Leur travail est essentiel dans le maintien de l'autonomie du résident.

**La logopède** évalue et traite les résidents souffrant de problèmes logopédiques afin d'améliorer le niveau de fonctionnement de leur communication : elle évalue **et traite les troubles** de la voix, du langage, de la parole, de l'audition, de la lecture, de l'écriture, du calcul et de la déglutition, mais aussi les limitations pour communiquer, apprendre, manger et boire. Elle forme les équipes à l'aide à l'alimentation adaptée et l'utilisation d'outils de communication.

**Les ergothérapeutes** proposent, dans le cadre des activités de la vie quotidienne, des activités avec des objectifs visant à améliorer, maintenir ou accompagner l'autonomie et le bien-être des résidents. Elles visent le plan physique, cognitif ainsi que psychologique. Les ergothérapeutes offrent notamment leur soutien dans l'aide aux repas. Elles mettent en place les aides techniques afin de favoriser l'autonomie lors des repas et stimulent les résidents qui en ont besoin. Elles veillent à la bonne installation des résidents et aux adaptations à mettre en place dans les activités de la vie quotidienne.

**Les référentes en démence** ont pour rôle de conseiller les familles et le personnel en ce qui concerne les différents aspects de la démence, tel que la communication, les troubles du comportement. Elles forment les équipes à l'accompagnement non médicamenteux des résidents. Elles se tiennent à disposition des familles qui le souhaitent pour d'éventuels rendez-vous à ce sujet. Elles travaillent sur différents projets mis en place dans l'institution en lien avec la méthodologie de soin et le projet institutionnel.

**Le service administratif** est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00. Il s'occupe de l'accueil au guichet et de l'accueil téléphonique. Les 3 employées s'occupent du secrétariat, de la comptabilité, de la facturation concernant les résidents et mutuelles et de l'administration des dossiers du personnel. Le service peut renseigner les résidents et leurs familles concernant les factures.

**La gestionnaire horaire**, travaille en soutien des différents responsables pour l'encodage des horaires du personnel, le suivi des heures de congé et de formation.

**En cuisine**, l'équipe met tout en œuvre pour offrir des repas de qualité. Pour se faire, des normes d'hygiène spécifiques sont scrupuleusement respectées. Les repas sont complets et variés. La préparation est réalisée au sein de l'établissement. L'équipe veille à respecter, dans la limite de la cuisine de collectivité, les goûts et les choix des résidents. La diététicienne travaille sur l'élaboration des menus avec le chef cuisine. Elle veille au respect d'une alimentation adaptée pour chaque

résident. Elle contribue à la mise en place de projets comme les repas enrichis, les textures modifiées, le Finger-food. Elle fait le lien entre les besoins du résident et le travail réalisé en cuisine.

**Le service de blanchisserie** est organisé 2 fois par semaine, le lundi et le jeudi. Trois personnes s'occupent de nommer le linge et de le ranger lors de son retour de la blanchisserie, les commandes de nomenclatures se font via l'institution.

**L'équipe d'entretien** s'occupe du nettoyage quotidien des chambres et des lieux de vie. L'équipe compétente s'organise pour offrir un service continu pendant la semaine, les week-ends et les jours fériés. Leurs visites chez les résidents sont essentielles pour l'écoute et la communication.

**Le personnel technique** gère l'entretien et assure réparations des bâtiments et leurs abords. Il se tient à la disposition des résidents pour l'installation de télévision ou l'accomplissement de petits travaux dans les chambres et dans le bâtiment

**Le travail en équipe pluridisciplinaire.** Nos équipes se réunissent chaque semaine afin d'apporter un accompagnement adapté et personnalisé aux résidents dans le respect du projet institutionnel et des valeurs de l'Acis

Différents groupes de travail sont mis en place chaque semaine pour améliorer l'organisation au quotidien et assurer le suivi des résidents. Nos infirmières en chef organisent des réunions pluridisciplinaires, et ce, chaque semaine afin de faire participer plusieurs membres du personnel, équipes confondues. Les membres échangent sur les résidents et sur leurs habitudes de vie, ainsi que sur les projets d'accompagnements personnalisés, en coordination avec la référente qualité.

**La formation continue** du personnel améliore l'accompagnement des résidents. (Formation en Humanitude, en dynamique sociale, formation en démence, formation en communication, etc).

**Les soins palliatifs**, nous travaillons en collaboration avec la plate-forme de soins palliatifs locale ainsi que les moyens matériels mis en œuvre nous permet d'optimiser l'accompagnement des résidents en fin de vie.

Le 3<sup>ème</sup> étage offre une unité de vie spécifique pour les personnes âgées désorientées ou atteintes de troubles cognitifs ou diagnostiquées démentes.

Cette unité est structurellement différente des autres services afin de s'adapter aux besoins des résidents atteints de ce type de pathologie.

De par sa taille et son organisation, l'unité favorise la vie « comme à la maison ». Ce cadre de vie familial et fonctionnel permet de travailler l'autonomie individuelle dans les actes de la vie quotidienne et l'autonomie collective par la mise en place des activités de loisirs et thérapeutiques.

**Nos valeurs :**

- Respect de la dignité du résident, de son intégrité physique et psychique, de son intimité et de ses choix.
- Humanité et réflexion éthique dans la démarche d'accompagnement.
- Ecoute des besoins spécifiques de chacun : résidents, familles et membres du personnel.
- Utilisation des approches non-médicamenteuses pour favoriser le bien-être.
- Accompagnement global et pluridisciplinaire favorisant l'autonomie individuelle et collective en prenant en considération les besoins et souhaits des résidents en concertation avec leurs proches.
- Respecter les libertés individuelles par une utilisation limitées des contentions.

**Nos objectifs :**

- Accompagner chaque résident dans un lieu de vie adapté, sécurisé et familial en tenant compte de son projet de vie individualisé, ses capacités restantes, ses souhaits ainsi que ses besoins.
- Favoriser la vie sociale par la mise en place d'activités et l'ouverture sur l'extérieur.
- Réduire les troubles du comportement en offrant des réponses adaptées par le biais de techniques diverses comme les approches non-médicamenteuses.
- Limiter au maximum la contention physique et médicamenteuse.
- Favoriser le bien-être et le confort de chacun, par le respect de ses habitudes de vie, la personnalisation de la chambre et l'adaptation des activités.
- Former le personnel pour faciliter et améliorer la vie au quotidien.
- Ecouter les familles pour favoriser l'intégration de chacun.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire pour offrir de meilleures réponses.

**Les modalités de séjour :** L'unité de vie adaptée offre la possibilité aux personnes atteintes de troubles cognitifs ou de démence, de déambuler en toute sécurité et ce, sans contention.

Le caractère évolutif des maladies de type Alzheimer et apparentées provoque chez chaque résident

des symptômes différents et progressifs. Afin de répondre au mieux aux besoins et à la sécurité de chacun, des changements internes de chambres sont possibles. L'unité adaptée peut également accueillir en journée des résidents de la maison de repos qui répondent aux critères d'inclusion et dont la chambre n'est pas au 3<sup>ème</sup> étage.

Ainsi, en fonction des différents stades de la maladie, de l'état général du résident et de l'apparition de certains symptômes, un déménagement de l'unité adaptée vers un autre étage, et/ou inversement, est discuté en équipe pluridisciplinaire et présenté aux familles. L'objectif visé est d'adapter l'accompagnement du résident en fonction de ses besoins et de son projet de vie individualisé.

**L'architecture :** l'unité adaptée se compose de 15 chambres situées dans un couloir menant vers la salle de vie ouverte sur la terrasse extérieure sécurisée. La terrasse est un réel espace de vie supplémentaire libre d'accès pour un repas, une activité, un peu de jardinage ou une simple sieste quand le temps le permet.

La salle de vie s'organise autour d'un espace cuisine, avec d'un côté, des tables disponibles pour les repas et les activités et de l'autre, un coin salon muni de fauteuils, permettant à chacun de se reposer selon ses besoins. Les pictogrammes et la décoration de l'espace s'adapte au fil des saisons et des festivités afin de donner des repères spatio-temporels aux résidents. Une bibliothèque, un système audio et vidéo, des jeux, des activités sensorielles sont à disposition des résidents en fonction de leurs envies.

### **Le personnel, un accompagnement pluridisciplinaire et interdisciplinaire :**

L'accompagnement des personnes atteintes de démence nécessite une organisation particulière afin de répondre aux besoins et aux souhaits du résident. Toute l'équipe se mobilise pour que le quotidien des résidents soit le plus agréable possible sous la guidance de l'infirmière cheffe.

Au fil de la journée, chaque professionnel participe à l'accompagnement des résidents dans les activités de la vie journalière tel que la toilette, les repas, les animations, etc...

La coordination des activités est assurée par les référentes en démence.

Des formations régulières sont dispensées aux membres du personnel afin de les aider dans leur accompagnement. A côté de la formation en « Humanitude ® », d'autres modules de formation sont organisés avec comme thème différents sujets (pathologies spécifiques, communication, approches non-médicamenteuses,...

**La zoothérapie** Pour le plus grand bien de tous, Donuts, notre chatte, est venue nous rejoindre en novembre 2022.

La zoothérapie permet d'apporter de nombreux bienfaits aux résidents :



affectif : Les rencontres avec un animal permettent de développer un lien d'attachement et de diminuer ainsi le sentiment d'isolement. En proposant de prendre soin de l'animal, on permet de changer les rôles : c'est au tour de l'aîné de prendre soin. Cela renforce le sens du devoir et l'estime de soi.

cognitif : La rencontre avec l'animal peut, dans certains cas, stimuler la mémoire en ramenant des souvenirs d'anciens animaux de compagnie.

psychologique : Pendant les séances, l'attention de l'aîné est dirigée vers l'animal. Ce détournement d'attention aide à diminuer les angoisses. Le plaisir éprouvé chez le résident va diminuer les symptômes dépressifs.

physique : En câlinant l'animal, le résident va utiliser sa motricité fine.

### L'ouverture de l'institution sur l'extérieur

Nous attachons de l'importance à la transmission du savoir-faire soignant ainsi qu'au fait de recevoir un regard neuf sur la profession.

Pour ce faire, nous recevons régulièrement des stagiaires aides-soignants, infirmiers, animateurs ou paramédicaux de différentes écoles. Cet échange bénéfique pour les deux parties, contribue à l'enrichissement de l'accompagnement des résidents.

Le salon de coiffure est ouvert 2 jours par semaine au 2<sup>ème</sup> étage. Différentes pédicures, au choix du résident, collaborent également avec l'institution.

Une équipe de bénévoles s'investit pleinement dans la vie de l'institution. Ils accueillent les résidents et leurs familles à la cafétéria dans la salle du Rez-de-chaussée les mardis et jeudi après-midi. C'est un lieu convivial où l'on peut s'y installer pour discuter et déguster des gourmandises (boissons fraîches, des boissons chaudes, des glaces, etc.)

## La participation des résidents

La participation des résidents à la vie de l'institution est garantie et encouragée collectivement par les réunions du comité des résidents qui se déroulent tous les 3 mois. Encouragé au niveau individuel par la possibilité de rencontres directes avec la direction, les responsables de l'établissement et tous les membres du personnel. Notre volonté est d'être à l'écoute et de favoriser la communication entre tous.

Les diverses activités sont ouvertes à tous et permettent à chaque résident de s'investir dans les ateliers et les divertissements qu'il choisit en fonction de ses envies.

Les activités permettent de tisser du lien tant entre les différents résidents, que les familles, les professionnels, et la société grâce aux différents projets élaborés : échanges avec les écoles, participation à des thés dansants, des lotos, les courses au marché, l'organisation d'un marché de Noël, des visites, des sorties,...

## Les familles

Les visites sont un élément primordial à l'équilibre du résident. Des horaires de visite larges (de 10H à 20H) permettent aux familles d'accompagner leurs parents dans le respect de la vie en collectivité.

Les référentes de la démence rencontrent le résident et sa famille dans le trimestre qui suit son entrée pour discuter ensemble de la continuité de son projet de vie.

Nous encourageons les familles à considérer nos équipes comme des professionnels de l'accompagnement des personnes âgées. Nous attendons de leur part le respect des décisions professionnelles pluridisciplinaires.

Nous nous permettons de fixer des limites pour le respect du travail des équipes, le respect du rythme de vie des résidents et le respect de la vie en communauté.

## Conclusion

Notre projet de vie institutionnel balise notre quotidien et nous permet d'avancer ensemble dans la même direction.

L'adhésion de tous les acteurs, personnel, résidents et familles est primordiale : elle permet l'adaptation et l'évolution du projet de vie institutionnel et le respect du projet d'accompagnement personnalisé.

Sur base de celui-ci, nos équipes définissent des objectifs dans leur pratique quotidienne et les évaluent.

Au-delà de l'accompagnement de qualité pour tous, nous voulons concentrer nos énergies et nos moyens sur les changements à initier en matière d'autonomie et de dignité des personnes.

Notre projet de vie est évalué chaque année et présenté à tous les intervenants.